

**RESPONSABLES
PEDAGOGIQUES**

Stéphane MANIN, maître de conférences (Université de la Réunion)
B. BOUVET (Comité Régional d'Education pour la Santé)
Dr E. RACHOU (Observatoire Régional de la Santé)

COORDONNATEUR

Dr Irène STOJCIC, (O.R.S et CRES)

PROGRAMME

Module 1 : Observation de la santé : concepts, indicateurs, sources de données, état des lieux (ORS) 15h

Module 2 : Institutions et politiques de santé : présentation du système de santé français : les politiques de santé nationales, les politiques régionales de santé, les politiques locales, acteurs de la santé publique et acteurs locaux (DRASS) 15h

Module 3 : Les sciences sociales appliquées à la santé : Histoire de la santé à la Réunion, anthropologie de la santé à la Réunion, géographie de la santé (Université) 12h

Module 4 : Démarches communautaires et promotion de la santé : Définition des concepts : santé, prévention, promotion de la santé et santé communautaire, participation et démarches communautaires (CRES) 9h

Module 5 : Education pour la santé des concepts à l'action : Concepts et éthique, méthodologie de projet et évaluation, sensibilisation à l'utilisation des outils pédagogiques, techniques d'animation (CRES) 24h

Module 6 : Méthodologie d'enquête et évaluation en santé publique : Méthodologie et techniques d'enquête, évaluation : pourquoi? Comment? (Professeur Francois DABIS-ISPED) 15h

Module 7 : Elaboration de projet et soutenance : Projet à réaliser sur son lieu d'exercice professionnel ou autre lieu de stage à repérer 35h

**PARTICIPATION
AUX FRAIS
DE FORMATION**

Frais de dossier :

20 €

- (par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)
- (par carte bancaire)

Droits spécifiques :

1- Individuel payant : 1 610 €

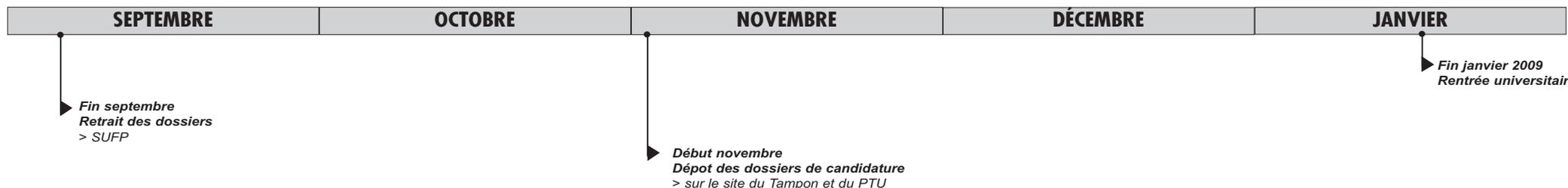
2- Convention employeur : 2 430 €

(non compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail – et – cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION



PIECES A FOURNIR

• Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service,
- un CV,
- une lettre de motivation,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se créer un nouvel avenir

Parc Technologique Universitaire (BAT3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde

Tél : 02 62 48 33 70

Fax : 02 62 48 33 71

info@sufp.re

site : www.sufp.re

Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00

Le vendredi
de 9h00 à 12h00

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon

Tél : 02 62 57 95 54

Fax : 02 62 57 94 60

info@sufp.re

site : www.sufp.re

Lundi, mardi, jeudi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 14h00 à 17h00
Et le vendredi de 9h00 à 12h00



La formation permanente de l'université



Observatoire
Régional de la
Santé



PRÉFECTURE DE LA RÉUNION
Direction Régionale des
Affaires Sanitaires et sociales



Comité Régional
d'Éducation
pour la Santé



UNIVERSITÉ DE
LA RÉUNION
S'ouvrir aux mondes

DIPLOME UNIVERSITAIRE santé publique, promotion de la santé et éducation pour la santé 2008 - 2009

VALIDATION

Diplôme universitaire (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre à des professionnels de maîtriser les concepts et méthodologies nécessaires à la mise en place de programmes de santé publique
- Initier les professionnels à l'analyse des problèmes de santé publique ainsi qu'aux missions des institutions et des politiques de santé
- Développer la capacité des personnes à élaborer, réaliser, développer et évaluer des projets d'éducation pour la santé
- Favoriser les démarches de santé communautaire et les approches permettant aux individus et aux groupes d'être acteurs de leur propre santé

PUBLIC

Les professionnels des institutions sanitaires et sociales
Les professionnels de l'éducation nationale
Les acteurs et responsables de la politique de la ville
Les membres d'associations impliqués dans des actions éducatives
Les professionnels des collectivités territoriales
Les professionnels du secteur socio éducatif

DUREE, DATES ET HORAIRES

90 heures d'enseignement + 35 heures de stage pratique sur une année universitaire sous forme de 6 sessions mensuelles de 2 jours de janvier à juillet 2009

LIEU

Parc Technologique Universitaire (Bât 3) SUFP

METHODE

Cours magistraux et TD
Présentation d'un mémoire à la fin du DU

EFFECTIF

20 personnes

Se créer un nouvel avenir